

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 33-386-1929 portant concession de secours temporaires.

n° 33-386-1929

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 janvier 1929

Numéro JO  
n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro  
31 janvier 1929

### VISAS

**Vul'**ordonnanre organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie per décret du J8 juin 1884

**Vul'**arrêté ministériel du 21 avril 1919, promulgué dans la colonie par arrêté du 1er novembre 1919, réglémentant l'aitribution des secours accordés sur le budget colonial et les budgets généraux ou locaux des colonies

**Vul'**arrêté ministériel du 30 mai 1923 supprimant la formalité de l'approbation préalable du département pour la concession des secours accordés par les gouveneurs généraux et gouverneurs des colonies,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— A compter du 1er janvier 1929, il sera alloué sur les fonds du budget local, des secours temporaires aux personnes dont les noms suivent, tenant leur libres de la Côte française des Somalis : Mme Grosset, veuve d'un ancien fonctionnaire du cadre local, demenurant 7, rue Clodion, à Paris (15e)..... 2.400 » Mme Le Carro, mère d'un ancien adinistrateur des colonies, tué à l'ennemi, demeurant 11, rue des Colonies, à Lorient (Morbihan)... 3.600 » Mme Deloncle, veuve d'un ancien fonctionnaire du cadre local, demeurent 2 Montée Castel, à Touton..... 2.400 » Mme Gelfriand, veuve d'un ancien secrétaire général, demeurant 4, Vieille Roule de Coutances, à Granville (Manche)..... 1.200 » Said Ali, ex-ilinterprèle au gouvernement, 43 ans de service..... 3.000 » Odoa Harre ex-patron de boutre, 27 ars de servicés..... 1.200 » Guolle Ali, ex-planton, 30 ans de service..... 1.200 » Mohamed Mate, dit Kébir, ex-adjutant infirmier, 26 ans de service..... 1.200 » Dolli Boun, ex-interprète, 28 ans de service..... 1.200 » Aden Guire, ex-planton, 22 ans de service..... 1.200 » Youssouf Ismael, ancien askari, blessé en service..... 960 » Bourhane Mohamed Tourrou, ex-gardien de phare, 20 ans de service 600 » Guelleh Ahmed, ex-garde indigène, 32 ans de service..... 240 » Kouman Youssouf, veuve dun garde indigène décédé en service..... 240 » Daabo Obsie, veuve d'un planton décadé en service..... 240 » Raya Idle, veuve d'un sergent de la police décédé en service..... 240 » Kadidja Hared, veuve d'un patron canotier décédé en service..... 240 » Liban Ismael, ex-sergent de la police, 20 ans de service..... 240 » Ismael Nour, ex-sergent de la police, 20 ans de service..... 240 » Liban Erey, ex-sersent de la police, 28 ans de service..... 1.200 » Fatima Nadi, veuve d'un indigène décédé en service ..... 660 » Abadou Oualle, veuve d'un garde indigène décédé en service ..... 600 » Arthe Eli, ex-concierge garde-meubles, 40 ans de service..... 2.400 »

**Art. 2**

— Ces secours sont accordés pour une période maximum de trois ans et pourront être renouvelés dans les conditions déterminées par l'article 8 de l'arrêté ministériel du 21 avril 1919 susvisé.

---

**Art. 3**

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

**CHAPON-BAISSAC.**